



GROUPE SOS

LES QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA VACCINATION ANTI-COVID19



VOS QUESTIONS GÉNÉRALES

Qu'est-ce qu'un virus, une épidémie, une pandémie ?

Un **virus** est un micro-organisme infectieux qui ne peut se répliquer qu'en pénétrant dans une cellule et en utilisant sa machinerie cellulaire.

Une **épidémie** est l'apparition et la propagation d'une maladie infectieuse contagieuse qui frappe en même temps et en un même endroit un grand nombre de personnes, animaux ou plantes.

Une **pandémie** est une épidémie qui atteint un grand nombre de personnes dans une zone plus étendue. Selon l'OMS c'est une propagation mondiale d'une nouvelle maladie.

Quelle différence entre le virus de la grippe et celui de la COVID-19 ?

Ce sont deux maladies infectieuses respiratoires qui se transmettent de la même façon et entraînent des symptômes notamment respiratoires et généraux. La Covid-19 entraîne également des symptômes digestifs, neurologiques, vasculaires, etc... en cours d'identification par les spécialistes Leur période d'incubation, leur contagiosité, leur gravité sont toutefois différentes. La grippe présente une évolution saisonnière plus marquée

Peut-on attraper la COVID-19 plusieurs fois ?

Des cas de réinfection ont été constatés.

Les décès dont la majorité avaient des comorbidités étaient-ils dus au virus, aux pathologies ou au non traitement de cette infection ?

Les personnes sont affaiblies par leurs pathologies et ont donc moins de défenses pour lutter contre le virus et sont fragilisées. Leur organisme n'est plus en mesure de faire face à l'infection, et parfois de supporter des soins lourds comme la réanimation.

SITUATION SANITAIRE - POLITIQUE VACCINALE

Quelle est la situation sanitaire en France aujourd'hui ?

L'épidémie de COVID-19 en France : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>

Qu'est-ce qui change avec l'apparition des nouvelles souches de la COVID-19 ?

Les systèmes de surveillance sont en place. Il est actuellement considéré que l'immunité induite par les vaccins sera aussi efficace contre le variant détecté au Royaume-Uni. Le variant isolé en Afrique du Sud est encore en étude. Il faut noter qu'il serait facile pour les industriels de produire un nouveau vaccin à ARN utilisant une séquence de la protéines comportant des mutations notables.

Comment est-il possible d'avoir aussi vite des vaccins contre la COVID-19 ?

Les recherches sur le coronavirus ont débuté dès 2003 avec l'épidémie de SRAS. L'utilisation de cette technique de l'ARN messenger est l'aboutissement de 20 ans de recherche. Cette technologie simple pourrait être adoptée à l'avenir pour de nombreux autres vaccins. La fabrication des vaccins à ARNm s'est fait rapidement dès que le code génétique du virus a été connu, les investissements ont été débloqués aussitôt.

Comment faire pour me faire vacciner si je ne suis pas en établissement ?

Si vous avez plus de 75 ans ou si vous êtes à risque vous pouvez vous faire vacciner dans les centres de vaccination ouverts depuis le 18 janvier 2021 sur le territoire.

Je suis jeune et je ne suis pas à risque, vais-je pouvoir me faire vacciner en 2021 ?

Suivant la stratégie de priorisation des populations mise en place. Oui

Aurons-nous suffisamment de doses de vaccin pour tout le monde ?

Nous dépendons des livraisons de vaccins qui, elles-mêmes, dépendent des capacités de production des laboratoires. Tous les pays du monde sont logés à la même enseigne. Il faudra nous adapter au rythme réel des livraisons.

Y aurait-il des restrictions de circulation pour les personnes non vaccinées ?

Non. Mais tant que l'épidémie sera présente, nous devons tous continuer d'adopter les gestes barrières.



LE VACCIN

LA VACCINATION

Qui peut/pourra effectuer les vaccins ?

Médecins et infirmiers sous la responsabilité d'un médecin

Quels sont les vaccins autorisés en France ?

Deux vaccins ont été autorisés en France. Il s'agit de :

- Comirnaty®/BNT162b2 par Pfizer-BioNTech, chez les personnes à partir de 16 ans sans limite d'âge supérieure,
- Moderna COVID-19 mRNA (nucleoside modified), chez les personnes à partir de 18 ans sans limite d'âge supérieure.

Que contient le vaccin ARNm ? Quels sont les antigènes et les adjuvants ?

Les vaccins sont constitués de fragments d'ARNm viral qui codent pour la protéine S (spike). Ce fragment utilise le matériel cellulaire des cellules immunitaires hôtes pour être traduit en protéine S. Puis la protéine S agit comme un antigène intracellulaire pour stimuler la réponse immunitaire. L'ARNm est ensuite dégradé naturellement en quelques jours.

Ces vaccins ne contiennent pas d'adjuvant.

Etant donné qu'ils ne contiennent pas de virus entier ou vivant, ces vaccins ne peuvent pas entraîner d'infection.

Est-ce que les vaccins à ARNm sont assimilables à de la thérapie génétique ?

La thérapie génique est une stratégie de traitement qui consiste à faire pénétrer des gènes (= de l'ADN) dans le noyau des cellules d'une personne pour corriger un problème génétique et traiter une maladie.

Au contraire, les vaccins à ARNm ne font pas pénétrer de matériel génétique dans le noyau des cellules, mais seulement un fragment protéique appelé ARNm dans le cytoplasme de la cellule. Ils ne changent rien au génome humain et ne peuvent donc pas remplacer un gène défectueux.

Les vaccins limitent-ils tous les symptômes de la COVID-19, y compris perte de goût/odorat, essoufflement, atteintes cardiaques etc. ?

La vaccination évitera les symptômes liés aux formes graves de la maladie.

Y-a-t-il des examens de prise de sang recommandés avant la vaccination ?

Non pas nécessairement.

Comme la grippe, faudra-t-il se faire vacciner tous les ans ?

C'est possible, mais encore en attente de données scientifiques.

Quel est le meilleur moment pour se faire vacciner ?

Dès que possible et selon la stratégie nationale de priorisation.

Y aura-t-il possibilité bientôt de se faire vacciner à domicile, notamment pour les personnes ne pouvant se déplacer ?

Le gouvernement étudie la question.

Des équipes mobiles se mettent en place dans certaines villes.

Est-il nécessaire de se faire vacciner si on a déjà eu la Covid-19 ?

Nous avons encore peu de recul. La HAS n'a pas prévu de vacciner systématiquement les personnes ayant déjà eu la Covid-19. Il est recommandé un délai de 90 jours.

Avec les anticorps dans le sang, combien de temps est-on immunisé ?

La vaccination entraîne une immunité qui semble comparable à celles des personnes qui ont fait une forme grave, mais on ne sait pas encore dans quelle mesure cette immunité persiste au-delà de 6 mois.

L'INJECTION

Est-on protégé après la première dose ?

Un sujet qui n'a reçu qu'une dose n'a pas la protection maximale.

L'efficacité de la 1ère injection est constatée à 52 % au bout de 12 jours. Le taux de protection après la 2ème injection est de 95 %

Avec les 2 vaccins autorisés, deux injections seulement ? A combien de temps d'intervalles ?

Ces deux vaccins nécessitent d'injecter 2 doses.

La 2ème dose pourra être injectée à 3 /6 semaines après la 1ère injection.

VACCINÉS, ET APRÈS ?

Quels sont les effets secondaires connus dus à l'injection des vaccins ?

Les effets secondaires qui ont suivi l'administration des vaccins dans les essais cliniques et lors des 1ères vaccinations sont légers et modérés comprenant notamment de la douleur au point d'injection, des frissons, de la fatigue et de la fièvre.

Ces effets sont habituellement associés aux vaccins sans risque pour la santé.

Les effets secondaires graves sont de type allergique et relativement rares.

Etre vacciné empêche-t-il la circulation et la transmission du virus ?

L'objectif dans un 1er temps est de protéger les personnes à risque de complications graves. Il est intéressant d'atteindre un certain seuil de couverture vaccinale afin de favoriser l'immunité de groupe et ainsi protéger indirectement les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées, voire de permettre l'interruption de l'épidémie.

Faut-il maintenir les gestes barrières même en étant vacciné ?

Oui. Le port du masque et les gestes barrières seront toujours à privilégier

LIBRE CHOIX ET CONSENTEMENT

Le vaccin est-il obligatoire ?

Non c'est un choix libre et éclairé de chacun et chacune.

Avant la vaccination, doit-on respecter une visite pré-vaccinale ?

Une consultation pré-vaccinale est organisée avant le démarrage de la vaccination. Cette visite a pour objectif de vérifier l'absence de contre-indication à la vaccination le respect des dispositions générales du code de la santé publique concernant l'information des usagers et l'expression de leur consentement. Cette consultation est réalisée par un médecin. Elle doit être consignée dans le système d'information de suivi de la vaccination (vaccin Covid).

Quel est le processus d'obtention du consentement ?

La traçabilité du consentement est indispensable.

Le médecin doit délivrer une information loyale, claire et appropriée au patient en précisant si cette dernière a été délivrée en présence d'un tiers.

Le tiers ne peut en aucun cas se substituer au consentement ou au refus du résident lorsque celui-ci est en pleine capacité de prendre sa décision.

Pourquoi un consentement oral ?

Il s'agit de rester au plus près des règles de droit commun applicables. A tout moment le patient peut changer d'avis avant la vaccination. Même le jour de la vaccination, à ce moment elle pourra lui être proposée ultérieurement.

Aurons-nous le choix entre les vaccins ?

Non pas pour l'instant.

VACCINATION ET RISQUES / COMORBIDITÉS

Doit-on tous se faire vacciner ou les vaccins sont-ils contre-indiqués pour certaines personnes et si oui, lesquelles ?

Les enfants âgés de moins de 18 ans et les femmes enceintes sont pour l'instant exclus de cette vaccination.

Il a été évoqué au Royaume Uni des réactions au vaccin type choc anaphylactique sur des personnes ayant eu des antécédents de choc anaphylactique, Comment les convaincre de se faire vacciner ?

Au vu des données rassurantes depuis le lancement de la campagne, la fédération française d'allergologie a recommandé que les antécédents d'allergie ou d'anaphylaxie ne constituent pas une contre-indication systématique à cette vaccination.

Pour les autres allergies il est conseillé d'en discuter avec son médecin traitant.

Je suis atteint d'une maladie chronique. Puis-je me faire vacciner ?

Les maladies chroniques ou la prise de médicaments ne constituent pas des contre-indications à la vaccination.

En cas d'affections du système immunitaire ou de traitement immunosuppresseur, la protection offerte par ces vaccins pourrait être diminuée.

De façon générale, si vous souffrez d'une maladie aiguë ou si vous êtes en crise, il est préférable de repousser la vaccination.

Si vous avez fait une réaction allergique à un vaccin ou à un de ses composants, il vaut mieux en discuter avec votre médecin traitant.

Interaction avec d'autres vaccins

Il est recommandé de laisser un délai de 14 jours minimum entre chaque vaccin.

Est-il possible d'inter changer les vaccins ?

Il n'y a pas de données sur l'interchangeabilité des vaccins pour la 2ème dose après l'administration de la 1re dose.

En l'état actuel des connaissances, les personnes ayant reçu une dose d'un vaccin doivent recevoir la 2ème dose du même vaccin.

Le vaccin de Moderna a-t-il la même efficacité que celui de Pfizer ?

Ces deux vaccins ont la même efficacité. Les vaccins de Pfizer/BioNTech et de Moderna ont fait l'objet d'essais cliniques de phase 3, en double aveugle et avec groupe placebo, menés respectivement sur 43 000 et 30 400 personnes.

Le premier a atteint une efficacité de 95% sur les formes graves après l'administration des deux doses. Le deuxième, lui, a atteint une efficacité de 94,1% après les deux doses. L'efficacité a atteint 90,9% chez les participants à risque de Covid-19 sévère.

Y a-t-il des vaccins meilleurs que d'autres ?

Il est difficile de répondre à cette question, car tout dépend du critère adopté. Il existe aujourd'hui quatre grandes familles de vaccins utilisant des technologies différentes : à ARN messager (Pfizer, Moderna...), à vecteur viral (AstraZeneca...), à protéines recombinantes et atténuées (vaccins chinois des laboratoires Sinovac et Sinopharm : non autorisés sur la marché européen...).

Tous les produits mis sur le marché français obtiennent de bons résultats.

A ce jour, sur le plan clinique, il n'y a pas de raisons de privilégier le vaccin de Pfizer plutôt que celui de Moderna dans la stratégie vaccinale, estime d'ailleurs la Haute Autorité de Santé. Elle souligne simplement que "les conditions de stockage sont moins contraignantes dans le cas du vaccin de Moderna".

L'efficacité du vaccin développé par AstraZeneca est évaluée autour de 70 %. A titre de comparaison, celle du vaccin contre les gripes saisonnières oscille entre 60 et 70 % selon les années.

Les vaccins sont injectés en intramusculaire. Quel est le protocole pour les personnes sous anticoagulants ?

La vaccination n'est pas contre-indiquée chez les patients sous anticoagulants, à condition de prendre les précautions nécessaires.

La Haute Autorité de Santé en détaille quelques-unes : traitement correctement équilibré, injection dans le muscle deltoïde, aiguille de petit calibre, pression ferme sur le point d'injection sans massage ni frottement (pendant deux minutes au moins...).

Par ailleurs, le patient doit être informé du risque d'hématome avant de bénéficier du vaccin.



LA VACCINATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE

Comment sont impliquées les familles dans le processus d'information et de vaccination ?

Les familles sont informées régulièrement par les directeurs de leur établissement, emailing, flyer, affiches, réunions par teams sont mis en place depuis le début de la crise sanitaire.

Quel(s) vaccin(s) sera/seront proposé.s aux patient.e.s et résident.e.s des établissements du GROUPE SOS ?

Les vaccins autorisés sur le territoire français et livrés par les ARS.

Si l'on n'est pas vacciné, pourra-t-on rendre visite à nos proches en EHPAD ?

Oui en respectant les gestes barrières et en fonction de la situation de l'épidémie dans l'établissement.

Une fois la vaccination terminée en EHPAD, au bout de combien de temps pourra-t-on fréquenter normalement nos parents (visites sorties etc..) ?

En suivant les directives ministérielles, et selon la situation de l'épidémie dans le département et dans l'établissement.

**"Se vacciner contre la COVID-19 est un acte individuel
qui permet de faire baisser les cas graves :
on se protège et on protège ses proches..."**

#Jemefaisvacciner



GROUPE SOS